Nordmann
Paris 13e

Echos du premier Conseil d'école (maternelle) Jeudi 9 novembre 2017

Association FCPE-Nordmann

http://www.fcpe75.org/ecole/maternelle-et-elementaire-nordmann/
ou : entrer dans un moteur de recherche « FCPE Nordmann »

Jeudi 9 novembre 2017, s'est tenu le premier conseil d'école, sous la direction de Mme Miath, directrice de l'école, en présence de tous les enseignants de l'école, de vos représentants de parents d'élèves (pour la FCPE-Nordmann, Vincent Bitaud, Lucie Guillet et Stéphanie Ognier).

Sans prétention à l'exhaustivité, voici quelques informations à retenir.

*1. Sauvez la date ! ……..…….***p. 1.**
2. Rappel de quelques règles et consignes à respecter **p. 2.**
*3. Coopérative scolaire……..……....***p. 2.**
*4. Temps périscolaire ……..***p. 3.**
*5. Points divers ……..***p. 3.**

1. Sauvez la date !

Outre des sorties prévues au sein de chaque classe dans les mois qui viennent et dont les dates vous seront communiquées ultérieurement, voici quelques dates à retenir dès maintenant :

Pour les enfants :

- **Le 14 décembre à 10h,** le spectacle de fin d'année.

Pour les parents :

- La semaine qui suit, un petit déjeuner convivial sera organisé dans les classes (date à confirmer).

2. Rappel de quelques règles et consignes à respecter

- **Il n'est en principe pas possible d'inscrire son enfant à la cantine à titre exceptionnel un midi en prévenant le matin même.** Le choix des jours d'inscription doit être fait au début du trimestre et ne plus être modifié ensuite.

- En revanche, pour le goûter, il existe une véritable souplesse et il est possible d'inscrire son enfant à titre exceptionnel le matin pour un goûter l'après-midi. Ceci doit être fait avant 9h pour que les repas puissent-être commandés à temps.

- Veuillez ne pas porter vos enfants dans les bras ou sur les épaules dans l'école et ce pour des raisons de sécurité, notamment de chute dans les escaliers.

- Pour des raisons d'hygiène veillez également à ce que votre enfant n'apporte aucune nourriture au sein de l'école. Les petits déjeuners se terminent *avant* la porte de l'école !

- Votre enfant doit bénéficier d'une assurance Responsabilité civile et Individuelle accident et vous devez transmettre l'attestation à l'école.

- Pensez également à marquer les vêtements de vos enfants (et des doudous pour les plus petits) pour ne pas les perdre.

- Enfin il est rappelé que **si vous souhaitez qu'une personne ne figurant pas sur la liste que vous avez rempli en début d'année précisant le nom des personnes autorisées à récupérer l'enfant puisse récupérer votre enfant la procédure est la suivante** :

1. Informer oralement l'enseignant et la directrice le matin même
2. Inscrire le nom de la personne sur la feuille d'autorisation disponible près de la loge
3. Enfin la personne en question devra bien sûr être munie de sa pièce d'identité au moment de récupérer l'enfant.

- Les parents dont les enfants font l'objet d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) sont invités à le remettre à la directrice.

- Le règlement intérieur de l'école a été adopté. Il vous sera envoyé par mail (et imprimé pour les parents n'ayant pas fourni leur adresse). Vous serez invités à signifier que vous l'avez bien lu et que vous y adhérez en remplissant un talon qui vous sera remis séparément.

3. Coopérative scolaire

L'année précédente, la coopérative scolaire a rapporté près de 6100€, qui ont permis de financer plusieurs sorties scolaires (notamment la location d'autocars) et le spectacle de Noël. L'école fait à nouveau appel à votre générosité pour cette année.

4. Temps périscolaire

Monsieur Remy Vaillant, responsable éducatif de la ville de Paris, a donné quelques informations concernant le centre de loisirs le mercredi ainsi que les TAP qui se déroulent de 15h à 16h20 les mardi et vendredi et le gouter de 16h30 à 18h30 en semaine.

A noter que **sur l'ensemble des 120 élèves de l'école, entre 90 et 95 enfants participent aux TAP, 55 sont présents au gouter et 50 le mercredi après-midi.**

L'équipe a terminé de mettre au point son projet pédagogique et **de nouvelles activités (Art décoratif, roller, livre magique etc…) se mettent en place depuis la rentrée des vacances de toussaint**.

Pour toute information n'hésitez pas à contacter monsieur Vaillant :

Remy.vaillant@paris.fr

5. Points divers

Le PPMS : Plan Particulier de Mise en Sécurité.

Au cours de l'année, il sera procédé à 2 exercices pour la marche à suivre en cas d'intrusion et 2 exercices de confinement. 3 exercices d'évacuation incendie sont aussi au programme.

Le Réseau d'Aide Spécialisé aux Enfants en Difficulté

Sylvie François est notre nouvelle assistante sociale. Elle est présente tous les vendredi et un mardi sur deux. N'hésitez pas à faire appel à elle pour tout problème pouvant survenir dans votre foyer.

Le médecin scolaire peut venir le jeudi après-midi, sur demande.

La psychologue scolaire, Virginie Danré, se déplace également sur demande.

Vous pouvez joindre tous ces professionnels par téléphone. Leurs numéros sont affichés dans l'entrée de l'école.